

Le 24 septembre deux mil vingt-quatre, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : ADAM Céline, BRANDEAU Paulette, BAUDRY Erick, CAMARA Angélique, M, GARAULT Jean-Pierre, JAMBON Sandra, JUMEAU Philippe, MERCIER Aurélie, SCHANEN Eric, STANGALINI Nathalie, VEILLON Claude.

Absents : CAILLETON Jacques (pouvoir à Mme JAMBON), CHANTREAU Michel (pouvoir à Mme CAMARA)

Secrétaire de séance : JP GARAULT

Date de convocation : le 19 septembre 2024

Date d'affichage à la mairie : 27 septembre 2024 et sur le site internet de la commune.

Le quorum est atteint. 13 conseillers municipaux en exercice, 11 membres présents.

Toutes les décisions ont été validées par scrutin ordinaire et le résultat du vote est indiqué ci-dessous.

N° DELIBERATION	SUJET	Résultat du vote
	Nomination d'un secrétaire de séance : Jean-Pierre GARAULT	Pour unanimité
	Adoption du compte rendu du 27 août	Pour unanimité
2024-09-01	Avenant N° 2 à la convention d'adhésion au service commun de gestion des personnels scolaires	Pour unanimité
2024-09-02	Projet NEFLE « notre école faisons-là ensemble »	Pour unanimité
	Contrat de mandat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des sanitaires du groupe scolaire	Reportée
2024-09-03	Renonciation au droit de préemption urbain	Pour unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande.

Fait le 30 SEPTEMBRE 2024

La Maire,

Angélique CAMARA

